

Julien Sanchez, maire FN de Beaucaire, relaxé, mais les raisons de sa relaxe sont inquiétantes

écrit par Christine Tasin | 15 décembre 2016



Il y a quand même de temps en temps de bonnes nouvelles ! Mais... ne nous réjouissons pas trop.

Il y avait des personnes non maghrébines parmi les commerçants interdits d'ouverture la nuit. Ouf ! C'est ce qui sauve Julien Sanchez.

C'est une belle victoire mais elle est quand même amère... S'il n'y avait eu que des Maghrébins parmi les commerçants visés, Julien Sanchez aurait été condamné pour discrimination... Autant dire que la charia est déjà en place. La loi ne s'applique pas à tous indépendamment de leur origine, de leur religion etc. Le droit de ceux qui sont préservés par leur origine, leur religion, leur ethnie etc. est particulier, ils bénéficient d'une clause particulière qui leur permet tous les excès, certains d'être exonérés de tout, puisqu'ils portent plainte pour discrimination à chaque fois qu'on veut leur imposer la loi commune.

Ainsi donc, dans certains quartiers des territoires perdus de la République, il est évident que seule la charia pourra s'appliquer dorénavant, la loi appliquée à un ensemble de musulmans étant d'emblée entachée de nullité...

Il faut relire *Fahrenheit 451* qui montre d'une manière remarquable comment, à cause du droit des minorités on peut passer dans un monde totalitaire.

« À présent, prenons les minorités dans notre civilisation, d'accord ? Plus la population est grande, plus les minorités sont nombreuses. N'allons surtout pas marcher sur les pieds des amis des chiens, amis des chats, docteurs, avocats, commerçants, patrons, mormons, baptistes, unitariens, Chinois de la seconde génération, Suédois, Italiens, Allemands, Texans, habitants de Brooklyn, Irlandais, natifs de l'Oregon ou de Mexico. Les personnages de tel livre, telle dramatique, telle série télévisée n'entretiennent aucune ressemblance intentionnelle avec des peintres, cartographes, mécaniciens existants. Plus vaste est le marché, Montag, moins vous tenez aux controverses, souvenez-vous de ça ! Souvenez-vous de toutes les minorités, aussi minimes soient-elles, qui doivent garder le nombril propre. Auteurs pleins de pensées mauvaises, bloquez vos machines à écrire. Ils l'ont fait. Les magazines sont devenus un aimable salmigondis de tapioca à la vanille. Les livres, à en croire ces fichus snobs de critiques, n'étaient que de l'eau de vaisselle. Pas étonnant que les livres aient cessé de se vendre, disaient-ils. Mais le public, sachant ce qu'il voulait, tout à la joie de virevolter, a laissé survivre les bandes dessinées. Et les revues érotiques en trois dimensions, naturellement. Et voilà, Montag. Tout ça n'est pas venu d'en haut. Il n'y a pas eu de décret, de déclaration, de censure au départ, non ! La technologie, l'exploitation de la masse, la pression des minorités, et le tour était joué, Dieu merci. Aujourd'hui, grâce à eux, vous pouvez vivre constamment dans le bonheur, vous avez le droit de lire des bandes dessinées, les bonnes vieilles confessions ou les revues économiques.

– Oui, mais les pompiers dans tout ça ? demanda Montag.

– Ah. » Beatty se pencha en avant dans le léger brouillard engendré par la fumée de sa pipe. « Rien de plus naturel ni de plus simple à expliquer. Le système scolaire produisant de plus en plus de coureurs, sauteurs, pilotes de course, bricoleurs, escamoteurs, aviateurs, nageurs, au lieu de chercheurs, de critiques, de savants, de créateurs, le mot « intellectuel » est, bien entendu, devenu l'injure qu'il méritait

d'être. On a toujours peur de l'inconnu. Vous vous rappelez sûrement le gosse qui, dans votre classe, était exceptionnellement « brillant », savait toujours bien ses leçons et répondait toujours le premier tandis que les autres, assis là comme autant de potiches, le haïssaient. Et n'était-ce pas ce brillant sujet que vous choisissiez à la sortie pour vos brimades et vos tortures ? Bien sûr que si. On doit tous être pareils. Nous ne naissons pas libres et égaux, comme le proclame la Constitution, on nous rend égaux. Chaque homme doit être l'image de l'autre, comme ça tout le monde est content ; plus de montagnes pour les intimider, leur donner un point de comparaison. Conclusion ! Un livre est un fusil chargé dans la maison d'à côté. Brûlons-le. Déchargeons l'arme. Battons en brèche l'esprit humain. Qui sait qui pourrait être la cible de l'homme cultivé ? Moi ? Je ne le supporterai pas une minute. Ainsi, quand les maisons ont été enfin totalement ignifugées dans le monde entier (votre supposition était juste l'autre soir), les pompiers à l'ancienne sont devenus obsolètes. Ils se sont vu assigner une tâche nouvelle, la protection de la paix de l'esprit ; ils sont devenus le centre de notre crainte aussi compréhensible que légitime d'être inférieur : censeurs, juges et bourreaux officiels. Voilà ce que vous êtes, Montag, et voilà ce que je suis. »

À petits coups, Beatty vida sa pipe dans le creux de sa main rose, examina les cendres comme si c'était là un symbole à diagnostiquer et à déchiffrer.

« Il faut que vous compreniez que notre civilisation est si vaste que nous ne pouvons nous permettre d'inquiéter et de déranger nos minorités. Posez-vous la question : Qu'est-ce que nous désirons par-dessus tout dans ce pays ? Les gens veulent être heureux, d'accord ? N'avez-vous pas entendu cette chanson toute votre vie ? Je veux être heureux, disent les gens. Eh bien, ne le sont-ils pas ? Ne veillons-nous pas à ce qu'ils soient toujours en mouvement, à ce qu'ils aient des distractions ? Nous ne vivons que pour ça, non ? Pour le plaisir, l'excitation ? Et vous devez admettre que notre culture nous fournit tout ça à foison.

« Les Noirs n'aiment pas Little Black Sambo. Brûlons-le. La Case de l'Oncle Tom met les Blancs mal à l'aise. Brûlons-le. Quelqu'un a écrit un livre sur le tabac et le cancer des poumons ? Les fumeurs pleurnichent ? Brûlons le livre. La sérénité, Montag. La paix, Montag. À la porte, les querelles. Ou mieux encore, dans l'incinérateur. Les enterrements sont tristes et païens ? Éliminons-les également. Cinq minutes après sa mort une personne est en route vers la Grande Cheminée, les Incinérateurs desservis par hélicoptère dans tout le pays. Dix minutes après sa mort, l'homme n'est plus qu'un grain de poussière noire. N'épiloguons pas sur les indi-

vidus à coups de memoriam. Oublions-les. Brûlons-les, brûlons tout. Le feu est clair, le feu est propre. »

L'affaire concernait des arrêtés municipaux considérés comme discriminatoires par des commerçants visés par les arrêtés.

Le tribunal correctionnel de Nîmes a relaxé Julien Sanchez, maire FN de Beaucaire, [accusé par six commerçants musulmans de discrimination](#), après des arrêtés pris par la municipalité. Il était poursuivi pour entrave à l'exercice d'activité économique en raison de l'origine ethnique. Six commerçants de Beaucaire, commune du Gard remportée en 2014 par le Front national, s'estimaient discriminés par deux arrêtés municipaux pris les 16 et 17 juin 2015, au début du ramadan, obligeant notamment « épiceries, primeurs et commerces de distribution » à fermer à 23H00 dans certaines rues de la ville. « Il n'y avait aucune discrimination, simplement le ras-le-bol de riverains », s'est félicité à l'issue du délibéré Julien Sanchez, applaudi par une quarantaine de personnes venues le soutenir. « Ici, on est en France, il y a des lois, des règles, on respecte la tranquillité publique », a-t-il ajouté, émettant l'hypothèse de reprendre des arrêtés municipaux du même type l'été prochain si la situation le demandait.

Des arrêtés qui n'avaient pas vocation à être discriminatoires selon le tribunal

Dans son délibéré, le tribunal correctionnel a reconnu qu'il n'y avait aucune recrudescence des infractions sur lesquelles s'est appuyé M.Sanchez pour délivrer les arrêtés (ivresse, dépôts de déchets, rassemblements d'hommes bruyants et stationnements prolongés incommodant les riverains) mais que **les commerces visés n'étaient pas tenus exclusivement par des personnes d'origine maghrébine.** « Le tribunal a constaté que les fondements qui ont servi à délivrer les arrêtés étaient illégaux, (...) néanmoins qu'ils n'avaient pas pour autant vocation à être discriminatoires vis-à-vis des plaignants », a réagi l'avocate des six commerçants beaucairois, Khadija Aoudia.

« Le tribunal n'est pas dupe, il a rendu une décision de droit »

« Le tribunal n'est pas dupe, il a rendu une décision de droit », a-t-elle ajouté, soulignant que les demandes de condamnations des parties civiles avaient été rejetées et que leur consigne leur avait été restituée. Lors de l'audience le 22

septembre, Sylvie Josserand, l'avocate de M.Sanchez, qui faisait l'objet d'une procédure judiciaire pour « entrave à l'exercice d'activité économique par dépositaire de l'autorité publique à raison de l'origine, l'ethnie ou la nationalité », avait plaidé la relaxe rappelant que « c'est bien l'activité des commerces qui est à l'origine du trouble, trouble que le maire a pour obligation de réprimer ». « Il n'y a pas de distinction entre personnes dans ces arrêtés, c'est un arrêté général qui vise les 32 commerces situés dans le périmètre », avait-elle expliqué. Me Aoudia avait quant à elle demandé au tribunal de condamner M. Sanchez notamment à des dommages et intérêts de 6.000 euros par commerçant, expliquant que « leur chiffre d'affaires se (faisait) pour l'essentiel en période estivale et, surtout, pendant le ramadan ».

<http://www.midilibre.fr/2016/12/15/beaucaire-julien-sanchez-poursuivi-pour-discrimination-a-ete-relaxe,1440959.php>